

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 04/11/2020 - 15:37**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly-Jacques Chirac

**Correspondant :** Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr), adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** PHASE CANDIDATURES - Marché de prestations de scénographie pour les expositions temporaires « Les Black Indians de la Nouvelle-Orléans », « Songlines. Un mythe du désert australien » et « Ouvrir l'album du monde » respectivement présentées en Galerie Jardin du musée du quai Branly-Jacques Chirac du 4 octobre 2022 au 15 janvier 2023 et du 4 avril au 02 juillet 2023 (titres et dates provisoires)

**Catégorie de services :** 26

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 92521100

**Code NUTS :** FR101

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - PHASE CANDIDATURES - Marché de prestations de scénographie pour les expositions temporaires « Les Black Indians de la Nouvelle-Orléans », « Songlines. Un mythe du désert australien » et « Ouvrir l'album du monde » respectivement présentées en Galerie Jardin du musée du quai Branly-Jacques Chirac du 4 octobre 2022 au 15 janvier 2023 et du 4 avril au 02 juillet 2023 (titres et dates provisoires).
- La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2). Cet avis concerne la première phase.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 30 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

### **Nombre de candidats :**

- Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3
- Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Le nombre minimal de candidats admis à présenter une offre en phase de sélection des offres (phase 2) est de trois et le nombre maximal est de cinq candidats. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur au nombre minimal, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec le ou les deux candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des candidatures. Pour déterminer les candidats admis à participer à la seconde phase de la procédure (sélection des offres), le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères de sélection pondérés de la façon suivante :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100).

Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (7 maximum dont 3 références minimum du scénographe) démontrant une compréhension de l'espace (la Galerie Jardin), des propos et des enjeux des projets (4 pages maximum hors illustrations pour l'ensemble des références présentées). Le candidat précisera également, pour chacune des références présentées, la surface et le budget global de l'opération.

- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 40 points/100).

Le candidat présentera sa candidature ainsi que celle des membres du groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre et démontrant la capacité organisationnelle du groupement pour

mener à bien les projets (4 pages maximum hors CV le cas échéant).

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres** : 25 novembre 2020 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres** : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : 2020-MQB-02861-MA-00-00

**Renseignements complémentaires** : Cette publicité constitue un AVIS D'APPEL A CANDIDATURES. La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2). Le dossier de consultation ne comporte qu'un Règlement de la consultation (phase 1) et une annexe relative à la présentation des expositions. Les candidats qui le souhaitent peuvent déposer leur CANDIDATURE pour la phase 1.

Le dossier de consultation relatif aux candidatures est disponible sur le profil acheteur de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'adresse suivante : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Au stade des candidatures, seules les capacités techniques et professionnelles sont analysées. A l'issue de l'analyse des candidatures, trois candidats au minimum ou cinq candidats au maximum seront admis à remettre une offre. Le détail des éléments attendus est précisé dans le règlement de consultation de la phase candidatures.

#### MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des candidatures (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée), des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des candidatures est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr) en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

#### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Critère n°1 : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100). Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (7 maximum dont 3 références minimum du scénographe) démontrant une compréhension de l'espace (la Galerie Jardin), des propos et des enjeux des projets (4 pages maximum hors illustrations pour l'ensemble des références présentées). Le candidat précisera également, pour chacune des références présentées, la surface et le budget global de l'opération.

Critère n°2 : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 40 points/100). Le candidat présentera une note explicative présentant sa candidature ainsi que celle des membres de son groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre et démontrant la capacité organisationnelle du groupement pour mener à bien les projets (4 pages maximum hors CV le cas échéant).

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. Les candidats qui bénéficieront des notes les plus élevées à l'issue de l'analyse des candidatures et dans les conditions énoncées à l'article 2.2 du règlement de la consultation, seront invités à remettre une offre sur la base du dossier de consultation (DCE) qui leur sera fourni.

#### INFORMATIONS SUR LA PHASE DE SELECTION DES OFFRES

Lors de la seconde phase de la consultation, les candidats qui seront admis à présenter une offre devront remettre à l'appui de celle-ci, une proposition muséographique comportant trois esquisses de principe d'aménagement, une note environnementale démontrant les principes d'écoconception mis en oeuvre pour les projets. Cette note sera commune aux trois projets et comportera une estimation prévisionnelle des coûts des travaux, décomposée par corps d'état.

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché public au candidat ayant fourni la proposition économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation de la phase offre. Une prime de 4 500 TTC euros sera attribuée aux candidats ayant remis une offre (phase 2) et qui n'auraient pas été retenus à l'issue de l'analyse des offres. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04 novembre 2020

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** courriel : [Marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:Marches-publics@quaibrantly.fr),  
adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=658157&orgAcronyme=f5j>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3582973**

### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département :** 75 - Paris

### DONNÉES DE FACTURATION

#### Libellé de la facture :

Service facturier 222 rue de l'université  
75007 - Paris

**Adresse d'expédition :**

-